

Déclaration liminaire du CSA de l'Administration Pénitentiaire du 17 décembre 2024

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Avant de débiter ce comité social d'administration (CSA), La CGT Pénitentiaire témoigne toute sa solidarité à la population mahoraise dont le cyclone Chido a fait de terribles dégâts, humains et matériels. Depuis quelques temps, les personnels du CP Majicavo ne sont pas épargnés par des conditions de travail difficiles et compliqués : l'opération "Wuambushu", l'agression violente d'un surveillant, les prises d'otage, les mutineries, la surpopulation pénale et aujourd'hui les conditions météorologiques. La CGT Pénitentiaire salue la disponibilité et le professionnalisme des agents qui œuvrent inlassablement à la sécurité de leur établissement pénitentiaire. La reconnaissance est attendue et devra être à la hauteur de leur impeccable investissement.

Cet investissement est d'ailleurs celui de tous les personnels pénitentiaires qui exercent dans des conditions de plus en plus difficiles. La surpopulation carcérale est un fléau qui met à mal l'exercice de nos missions. Malgré les alertes incessantes auprès des pouvoirs publics, rien ne bouge. La situation est même pire, le nombre de détenus ne cesse d'augmenter. Pour autant, il ne s'agit pas de faire n'importe quoi avec des idées aussi farfelues que d'implanter des algécos en guise d'hébergement.

Il y a urgence en la matière avant qu'un autre drame nous touche. La mort de nos collègues décédés en mission en cette année 2024 nous a tous affectés et nous ne voulons plus vivre de tels moments.

Sur l'ordre du jour du CSA, c'est du grand n'importe quoi. Points retirés, points reportés pour manque de dialogue social, points pour avis pour des projets de texte et pour tous les sujets qui portent sur les personnels, ce n'est que pour information.

Sur la modification de la charte des temps nationale, y'aurait-il un loup ? Très certainement. Nul doute que vos services préfèrent attendre le passage après le 01 janvier pour que les éventuelles heures perdues par les agents en cette fin d'année soient bien reconduites pour 2025.

Sur le sujet des organigrammes de référence en SPIP, c'est un sujet ô combien important mais qui n'apparaît que pour information. Les organigrammes de référence seraient-ils subsidiaires ? La CGT Pénitentiaire demande un travail similaire pour les personnels administratifs exerçant en établissement pénitentiaire.

Sur le sujet des astreintes, la télé-intervention est enfin prise en compte. Il aura fallu plusieurs années pour qu'elle soit reconnue comme du temps de travail. Il reste encore beaucoup à faire. En effet, comme nous l'évoquions un peu plus tôt, la surpopulation pénale a des effets considérables sur le travail des personnels. Dans les petites maisons d'arrêt, les incidents sont fréquents en service de nuit. Les brigadiers-chefs d'astreinte sont donc régulièrement sollicités et doivent reprendre le travail le lendemain puisqu'ils sont prévus sur la feuille de service. Il faut donc mettre fin à ces dispositions et mettre des brigadiers-chefs encadrement totalement intégré à un service de nuit. C'est une revendication de La CGT Pénitentiaire. Il faut également respecter les temps de repos après les interventions ou les missions. La santé et la sécurité des personnels sont primordiales.

Sur les fiches de postes des personnels de surveillance en SPIP, il aura fallu une levée de boucliers pour que ce sujet soit rediscuté et que les revendications des organisations syndicales soient entendues.

Pour conclure, les comités sociaux d'administration sont des instances de dialogue social, pas des chambres d'enregistrement pour amuser les organisations syndicales ou encore user de 49.3 pour éviter toutes discussions autour des conditions de travail des personnels.

Montreuil, le 17 décembre 2024.